

Annexe M

Tableau prévu à l'article 91 et comportant selon le stade de la pathologie les fournitures relatives au pied diabétique susceptibles d'être prises en charge par l'assurance maladie

Stade de la pathologie	Fournitures	Type de chaussures	Type de semelles
Diabète bien équilibré avec légère déformation des pieds et absence de troubles trophiques	Semelles orthopédiques pour pied diabétique (Weichpolstereinlagen)		Semelles orthopédiques pour pied diabétique
Diabète avec neuropathie sensitive isolée ou associée à une artériopathie ou antécédent d'ulcération du pied	Chaussures thérapeutiques de série	Chaussures d'intérieur	Semelles orthopédiques à mousse souple de répartition d'appui
		Chaussures de ville	
Diabète avec déformation du pied associée à une neuropathie sensitive isolée et/ou une artériopathie ou un antécédent d'amputation mineure	Chaussures orthopédiques sur mesure	Chaussures d'intérieur	Semelles orthopédiques à mousse souple de répartition d'appui
		Chaussures de ville	
		Chaussures de sécurité	